



Régularisation d'une indivision par vente d'un bien immobilier

Par **jeanne**, le **13/10/2010** à **10:06**

Bonjour,

Suite à un litige avec ma soeur concernant le prix du rachat de la moitié de la maison de nos parents, nous en sommes arrivées à ce que le tribunal va bientôt fixer la date de la vente aux enchères.

Est-ce normal de ne jamais avoir vu les courriers échangés entre avocats depuis le début du conflit?

Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **13/10/2010** à **12:41**

Il fallait exiger de votre avocat de les voir et changer d'avocat s'il refusait.